

QUESTIONNAIRE

DISCRIMINATION ET RÉPRESSION SYNDICALE

Face à la multiplication de faits particulièrement inquiétants, la CGT Métallurgie GRAND EST a décidé de mettre en place un dispositif d'alerte sur la discrimination et la répression syndicale.

Ce dispositif a pour but de réunir des informations sur les faits subis par des militants afin de les analyser et de proposer des modes de réponses adaptés.

Ce questionnaire nous permettra d'appuyer notre réflexion sur des situations réelles, de relever les responsabilités des employeurs, d'interpeller les pouvoirs publics et de construire un véritable plan d'action.

Il s'adresse aux syndicats qui connaissent des situations de discrimination et de répression syndicale à l'encontre de leurs militants.

Cet outil a pour objectif de mieux nous organiser dans nos luttes collectives face à un phénomène aux conséquences extrêmement graves pour les personnes concernées et pour l'avenir de nos syndicats. Quand on s'en prend à un élu CGT on s'attaque à toute la CGT. Il nous faut être solidaires et dénoncer la répression syndicale.

I - LA SITUATION DU/DE LA CAMARADE

Nom de son syndicat : _____

Adresse : _____

COORDONNÉES DE LA PERSONNE:

Nom : _____

Prénom : _____

Courriel : _____

Tél: _____

MÉTIER, FONCTION ET ÉCHELON DU/DE LA CAMARADE CONCERNÉ-E :

Son année d'adhésion à la CGT: _____

Mandats exercés :

CE CHSCT D.P CSE

Autres instances Précisez : _____

Responsabilités syndicales :

Adhérent Membre du bureau

Secrétaire du syndicat USTM

GROUPE Autre

Si autre, précisez: _____

II - LES FAITS DE DISCRIMINATION OU DE RÉPRESSION

Description des faits :

Suppression de poste

Préciser : _____

Blocage de l'évolution professionnelle, promotionnelle du salaire

Préciser : _____

Déclassement

Préciser : _____

Retrait de responsabilité

Préciser : _____

Mise au « placard »

Préciser : _____

Mutation forcée

Préciser : _____

Dénigrement, brimade ou injures

Préciser : _____

Autre : _____

Actes de répression subis :

Lettres recommandées pour intimider

Entretien disciplinaire

Avertissement, verbal ou écrit

Menace de licenciement

Mise à pied

Licenciement

Difficultés psychologiques ressenties par le camarade :

Volonté de démissionner

Perte de sommeil

Symptômes « physiques » liés aux tensions subies

Défaut d'attention

Difficultés relationnelles, au travail, familiales, etc

Pensées suicidaires

Passage à l'acte

Prise en charge psychologique et/ou médicale

Arrêts de travail liés aux faits subits

Prise de médicaments

Préciser : _____

III - LES RÉPONSES SYNDICALES

Accueil et accompagnement

Saisine de l'inspection du travail

Expression syndicale

Action revendicative de défense

Action juridique menée par le salarié avec appui du syndicat

Action du CHSCT

Autres actions menées :

Préciser : _____

Quelles sont vos attentes et propositions par rapport à cette problématique ? _____

IV - LES ACTES DE L'ENTREPRISE

La loi impose à tout employeur l'obligation d'assurer la protection de ses travailleurs. Dans votre cas, que vous a-t-on proposé ?

Une écoute

Une enquête

Une ou plusieurs tentatives de médiation

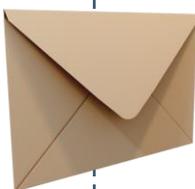
Une annulation ou atténuation de sanctions

Une intervention du CHSCT

Médecine du travail Psychologue

Assistant de prévention

Préciser : _____



Merci de remettre ce questionnaire à l'adresse suivante:

CGT Métallurgie GRAND EST - 1 rue Sédillot - 67000 STRASBOURG
ou par mail: GRANDEST.cgtmetal@orange.fr